



Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Cher(e) collègue,

L'adoption des ponts naturels va être examinée au cours d'un prochain comité technique local (CTL).

Quand une journée est retenue comme « pont naturel », cela a pour conséquences :

- ✓ que TOUS les services du département sont fermés,
- ✓ que tout le monde doit poser une journée dans Agora :
 - en priorité **le jour d'autorisation d'absence exceptionnelle** (un jour par an),
 - ensuite soit un jour de congé,
 - soit un jour ARTT,
 - soit un jour du CET,
 - soit une récupération d'horaires variables

Pour l'année 2014, vos représentants F.O.-DGFIP ont dénombré 5 possibilités de ponts naturels.

Vous les voulez tous ? Ou bien ça fait trop ? Vous avez des préférences parmi les 5 possibilités ?

Afin de permettre aux élus F.O.-DGFIP 52 de défendre au mieux les intérêts de tous,
Merci de nous retourner l'enquête ci-dessous avant le 6 janvier 2014.

Retournez le sur la boîte mail fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr ou par courrier à la secrétaire départementale Service formation DDFIP 52

Nous te remercions par avance de ta collaboration et nous te souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

L'équipe locale Force Ouvrière



ENQUETE PONTS NATURELS 2014

NOM :

Prénom :

Poste ou service :

1°) POUR ou CONTRE le principe des ponts naturels ?

POUR CONTRE sans opinion

Cochez votre réponse

2°) Parmi les 5 dates suivantes, lesquelles souhaiteriez-vous voir placées en ponts naturels pour 2014 ?

- vendredi 2 mai (vacances scolaires)
- vendredi 9 mai
- vendredi 30 mai
- lundi 10 novembre
- vendredi 26 décembre (vacances scolaires)

Cochez 0, 1, 2, 3, 4 ou 5 dates

Motif de votre choix (facultatif):